



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Évreux, le **02 AVR. 2026**

Monsieur le Président du conseil départemental, Madame et Messieurs les Présidents d'EPCI,
Mesdames et Messieurs les maires,

Les opérateurs de téléphonie mobile (Orange, Bouygues Telecom, SFR, Free) prévoient d'éteindre progressivement leurs réseaux 2G puis 3G. Ces réseaux, développés dans les années 1990 puis 2000 tendent à devenir obsolètes : les réseaux 4G et 5G sont plus sûrs, plus rapides et moins énergivores.

Chaque opérateur, en tant que propriétaire du réseau, choisit la date de l'extinction. Orange est le premier opérateur à fermer le réseau 2G, dès mars 2026 dans le sud-ouest avant la généralisation à partir de septembre 2026 à l'ensemble de la France métropolitaine¹. Pour Bouygues Telecom et SFR, l'extinction de la 2G est aussi prévue d'ici la fin de l'année 2026, sur les mois de novembre et décembre.

Quant à l'extinction du réseau 3G, elle est prévue à partir de la fin d'année 2028 pour Orange et SFR et fin 2029 pour Bouygues Telecom. Free n'a pas encore annoncé de date de fermeture.

A ce jour, le réseau 4G est déployé sur 99,8 % des sites d'émission 2G ou 3G. La technologie est disponible, la transition reste à opérer pour quelques usages très spécifiques.

Pour les particuliers, cela concerne essentiellement l'usage des téléphones portables d'anciennes générations. Ceux-ci doivent être remplacés par des téléphones compatibles avec les réseaux 4G ou 5G, ce qui est le cas des nouveaux téléphones mobiles aujourd'hui.

Pour les collectivités, cela peut concerner des équipements variés, tels que des systèmes d'alarme connectés et de télésurveillance, des téléalarmes d'ascenseurs, des systèmes de gestion de l'eau, d'assainissement, des systèmes de pilotage du chauffage, des interphones et visiophones connectés, des châteaux d'eau.

Les opérateurs commerciaux contactent directement leurs clients pour assurer la transition.

Le rôle des élus locaux est double : d'une part, relayer l'information auprès de l'ensemble des usagers afin de s'assurer que chacun puisse prendre les dispositions nécessaires, s'ils le souhaitent, pour bénéficier d'une technologie alternative ; d'autre part, vérifier que les équipements de la collectivité, utilisés dans tous les bâtiments publics dont les établissements scolaires, et fonctionnant sur les réseaux 2G ou 3G, soient remplacés avant l'extinction des réseaux.

En cas de doute sur la technologie utilisée par vos équipements, vous êtes invités à vous rapprocher de votre opérateur commercial pour confirmer les réseaux utilisés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,



Charles GIUSTI

¹ Il est à noter que le calendrier de Free est identique à celui d'Orange car l'opérateur s'appuie sur le réseau 2G d'Orange.